



ZONE DE DISTRIBUTION : CHATEL DE JOUX - LA CROCHERE

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée présente une qualité non satisfaisante. Une contamination bactériologique a été observée ponctuellement en 2024, sans risque pour la santé. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. La CROCHERE a été raccordée au réseau d'eau d'Etival au cours du deuxième semestre 2022, permettant de lever l'arrêté préfectoral de restriction d'usage sur la consommation de l'eau.

Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté depuis la commune d'Etival depuis juillet 2022. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle est traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 hameau, soit 9 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE CHATEL DE JOUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE CHATEL DE JOUX » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

C

Qualité non satisfaisante

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12
Conformité : 41 %
Valeur maxi : 73 n/100 ml
Années prises en compte : 2021, 2022, 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 4,2 mg/L
Valeur maxi : 4,2 mg/L
Année prise en compte : 2021

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

-

Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

TURBIDITÉ

A

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 3
Valeur maxi : 1,3 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1
Valeur moyenne : 16,2 °f
Valeur maxi : 16,2 °f
Année prise en compte : 2021

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

ADOUCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 21/06/2025

UDI 039000186

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.